

**27e session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**TUNISIE**

**Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 8novembre 2022)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie la délégation de la Tunisie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Mettre fin aux mesures exceptionnelles et à l’état d’urgence et rétablir le Parlement et les institutions et instances constitutionnelles suspendues ou dissoutes.
2. Assurer l’indépendance effective du pouvoir judiciaire par rapport à des pressions politiques par l’adoption d’un statut des juges et des magistrats.
3. Rétablir la Commission de lutte contre la Corruption et renforcer les moyens du parquet et des forces de l’ordre pour combattre la corruption.
4. Mener à bien le processus de justice transitionnelle et mettre en œuvre les recommandations de l’Instance vérité et dignité.
5. Réformer le cadre juridique relatif à la liberté d’expression, l’indépendance des médias et la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l’homme.

Nous souhaitons du succès à la Tunisie dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie. (شكرا)